

Vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle (RORV)

Au cours des 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies au Canada que toute autre intervention dans le domaine de la santé. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

Que sont les maladies de la rougeole, des oreillons, de la rubéole et de la varicelle?

La rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle sont causées par des virus qui se propagent facilement par voie aérienne en toussant et en éternuant. Ils peuvent également se propager lorsqu'on entre en contact avec le fluide contenu dans les cloques de varicelle.

La **rougeole** provoque de la fièvre, une éruption cutanée, des symptômes du rhume et peut, dans un cas sur dix, entraîner une otite ou une pneumonie. L'encéphalite (inflammation du cerveau) se produit dans 1 cas sur 1000 et peut entraîner des convulsions, la surdité ou des lésions permanentes au cerveau. La rougeole peut également causer une panencéphalite sclérosante subaiguë (PESS) qui est une affection rare, mais mortelle. Sur 1000 personnes atteintes de cette maladie, 1 à 2 cas seront mortels.

Les **oreillons** entraînent de la fièvre et l'enflure des glandes salivaires (parotidite). Ils peuvent aussi entraîner une méningite et une encéphalite pouvant causer des lésions cérébrales permanentes. La surdité permanente survient dans moins de 5 cas sur 100 000. Près de 3 patients sur 10, ayant atteint la puberté, développent une enflure des testicules, alors qu'environ 1 patiente sur 20, ayant atteint la puberté, développe une enflure des ovaires. L'infertilité découlant d'une infection par le virus des oreillons est très rare.

La **rubéole** entraîne de la fièvre, une éruption cutanée, une enflure des ganglions et des douleurs aux articulations. Elle ne cause que rarement des complications graves telles qu'une encéphalite. Pendant la grossesse, la rubéole peut être la cause de fausses couches ou d'enfants mort-nés. La maladie peut également causer, chez le fœtus, le syndrome de rubéole congénitale (SRC), qui peut entraîner une cardiopathie (maladie du cœur), des cataractes, la surdité et des déficiences intellectuelles. Le SRC se développe chez 9 bébés sur 10, nés de femmes ayant été atteintes de rubéole dans les trois premiers mois de leur grossesse.

La **varicelle** cause de la fièvre et des cloques accompagnées de démangeaisons. De nouvelles cloques apparaissent tous les 2 à 3 jours pendant le cours de la maladie. Cette maladie peut entraîner des complications telles qu'une infection bactérienne de la peau, des tissus mous et des os, la septicémie, une pneumonie, la fasciite nécrosante (maladie « mangeuse de chair »), un accident vasculaire cérébral et une encéphalite. Les complications sont particulièrement graves chez les adolescents, les adultes, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli. Un adulte sur 5 000 et sept nourrissons sur 100 000 peuvent en mourir.

Chez les adultes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli, le virus peut se réactiver et causer une éruption cutanée douloureuse connue sous le nom de « zona ». Si une femme enceinte est atteinte de varicelle, le nouveau-né peut en être affecté par un faible poids de naissance, des anomalies oculaires, des lésions cutanées cicatricielles, une anomalie des membres, un développement anormal du cerveau, ou même mourir si la mère est atteinte de varicelle à la naissance du bébé.

Comment prévenir la rougeole, les oreillons et la rubéole?

- Faites-vous vacciner.
- Quand vous faites vacciner votre enfant, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains)

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les enfants d'un à douze ans inclusivement.
- Si votre enfant a contracté la varicelle avant l'âge d'un an, le vaccin RORV devrait tout de même lui être administré, car il n'aura probablement pas développé l'immunité permanente contre cette maladie et qu'il pourrait la contracter à nouveau.
 - Les enfants atteints de varicelle à l'âge d'un an ou plus et dont la maladie est documentée et confirmée en laboratoire n'ont pas besoin d'être protégés contre la varicelle et pourraient seulement recevoir le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR).

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin RORV?

Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.

- Toute personne ayant eu des réactions pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure du vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et (ou) la varicelle ou qui souffre d'allergies graves à un des composants du vaccin.
- Toute personne dont le système immunitaire est affaibli par la maladie ou par des traitements médicaux.
- Toute personne à qui l'on a administré une transfusion sanguine ou autre produit du sang (p. ex. immunoglobuline), dans les 12 mois précédents, doit demander l'avis d'un médecin ou d'une infirmière de la santé publique.
- Les femmes enceintes.

- Toute personne dont le nombre de plaquettes (cellules sanguines aidant à prévenir les saignements) a chuté, sans autre cause avérée, au cours des six semaines suivant l'administration d'une dose préalable des vaccins.

Quelles sont les réactions possibles au vaccin RORV?

Les vaccins sont des produits sûrs. En fait, il est bien plus dangereux de contracter l'une de ces maladies que de se faire vacciner.

Ces réactions **prévisibles et temporaires** durent d'un à deux jours :

- Douleurs, rougeurs et enflure au point d'injection.
- Enflure des glandes salivaires et des joues.
- Fatigue, irritabilité, perte d'appétit ou maux d'estomac.

D'autres réactions **prévisibles et temporaires** comprennent :

- Une légère éruption cutanée (taches ou cloques,) pourrait se produire dans les 4 à 12 jours suivant la vaccination. Les personnes vaccinées atteintes d'une telle réaction dans les 6 semaines suivant la vaccination ne sont que rarement contagieuses. Cependant, jusqu'à disparition de l'éruption cutanée, elles devraient éviter tout contact direct avec les personnes à risque élevé telles que :
 - les personnes souffrant d'un système immunitaire affaibli;
 - les femmes enceintes n'ayant jamais eu la varicelle;
 - les nouveau-nés dont la mère n'est pas en mesure d'affirmer avoir précédemment contracté la varicelle et n'ayant aucun test effectué en laboratoire prouvant qu'elle a déjà eu cette maladie.
- Une forte fièvre durant un ou deux jours peut survenir sept à dix jours après avoir reçu ce vaccin.
 - Moins d'un enfant sur 3 000 souffrant d'une forte fièvre après avoir reçu une première dose d'RORV sera atteint de convulsions. **Les convulsions fébriles ne sont que temporaires et ne sont pas dangereuses chez l'enfant. Si vous avez quelque inquiétude, veuillez vous adresser à une infirmière de la santé publique.**
 - On peut prévenir une poussée de fièvre en administrant de l'acétaminophène dès les premiers signes de fièvre, après la vaccination.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 20 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

Des réactions **extrêmement rares** peuvent comprendre :

- Une baisse temporaire du nombre de cellules prévenant les saignements (thrombopénie). Dans le cas de la plupart des enfants, cette situation se règle dans l'espace de trois mois, sans complications graves.
- L'encéphalite (moins d'un cas sur un million de vaccinations). Comme décrit à la page 1, **le risque d'encéphalite causé par la rougeole est d'environ un cas sur 1 000**, ce qui est beaucoup plus élevé que le risque causé par le vaccin.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes suivant une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'anaphylaxie, réaction allergique pouvant entraîner la mort. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des services de secours locaux. Une telle réaction peut être soignée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible tous les effets secondaires, inhabituels ou imprévus à votre infirmière de la santé publique ou à votre médecin.

Communiquez avec votre infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes en ce qui concerne votre réaction ou la réaction de votre enfant à un vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé, pour une maladie pouvant être liée à la vaccination.

Que contient le vaccin RORV?

- PRIORIX-TETRA® est un vaccin contenant les virus vivants atténués de la rougeole, des oreillons, de la rubéole et de la varicelle. Excipients : acides aminés, lactose, mannitol, sulfate de néomycine, sorbitol et eau pour l'injection. Le vaccin ne contient pas de thimérosal. Le bouchon de caoutchouc de la fiole peut contenir des traces de latex.
- ProQuad™ est un vaccin contenant les virus vivants atténués de la rougeole, des oreillons, de la rubéole et de la varicelle. Excipients : saccharose, gélatine hydrolysée, chlorure de sodium, sorbitol, L-glutamate monosodique, phosphate de sodium, albumine humaine recombinante, bicarbonate de sodium, phosphate de potassium, chlorure de potassium, composantes cellulaires résiduelles MRC-5 incluant ADN et protéine, néomycine, albumine de sérum bovin et autres ingrédients de milieux et tampons. Le vaccin ne contient ni latex ni thimérosal.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne sont consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers de vaccination et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez plus d'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé *Protection de la confidentialité de votre dossier*.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau de santé publique de votre localité, votre fournisseur de soins, une infirmière praticienne ou composez le 811 pour joindre la ligne InfoSanté.

Source : *Guide canadien d'immunisation*, 8^e édition; Monographies de produits (PRIORIX-TETRA®, 2014; ProQuad™, 2015).